Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

***Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex*
***Tél**: 03.61.16.23.15.*
***Mail** : cfdt@cfdtpenit.org*
***Site** : www.cfdtpenit.org*

ON COMPTE SUR NOUS TOUS LES JOURS ET POURTANT LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS RESTENT LES GRANDS OUBLIÉS DE NOTRE ADMINISTRATION !

INDISPENSABLES AU QUOTIDIEN, INVISIBLES DANS LES RECONNAISSANCES !

Ils sont partout, ils font fonctionner les services, ils assurent la continuité du service public et permettent à notre administration de remplir ses missions.

Pourtant, les personnels administratifs restent trop souvent les grands oubliés de notre ministère.

Adjoints administratifs, secrétaires administratifs, attachés d'administration, titulaires comme contractuels : leur investissement est indispensable, mais leur reconnaissance reste largement insuffisante !

TOUJOURS PLUS DE MISSIONS, TOUJOURS MOINS DE RECONNAISSANCE !

Au quotidien, les personnels administratifs doivent faire face :

- À des charges de travail toujours plus importantes et à des effectifs insuffisants,
- À des missions qui se complexifient et à des responsabilités qui s'accroissent,
- A des rémunérations qui ne reflètent ni les compétences mobilisées ni les responsabilités exercées,
- À des perspectives d'évolution professionnelle trop limitées,
- À un manque de valorisation des qualifications, de l'expérience et de l'expertise acquises.

Les réorganisations se succèdent, les procédures évoluent, les exigences augmentent. Mais les moyens humains et la reconnaissance ne suivent pas !

DES CARRIÈRES QUI STAGNENT, DES RÉMUNÉRATIONS QUI S'ESSOUFFLENT !

Comment accepter que l'engagement et les compétences des personnels administratifs soient aussi peu valorisés ?

La suppression de certains dispositifs indemnitaires, la disparition de la GIPA, le tassement des grilles indiciaires et les possibilités de promotion insuffisantes contribuent à dégrader progressivement leur pouvoir d'achat et leurs perspectives de carrière.

Les plans de requalification ne peuvent pas rester de simples annonces : les possibilités de promotion doivent être réelles, accessibles et accompagnées de moyens à la hauteur des besoins.

Les secrétaires administratifs doivent être reconnus à la hauteur de leurs véritables fonctions et responsabilités. Ils ne peuvent être réduits à de simples exécutants.

Les attachés doivent également bénéficier d'une véritable reconnaissance de leur expertise, de leur technicité et de leurs responsabilités d'encadrement et de pilotage.

NOTRE ADMINISTRATION NE PEUT PAS FONCTIONNER SANS EUX !

Il est temps de sortir les personnels administratifs de l'angle mort des politiques de ressources humaines.

Leur travail ne doit plus être considéré comme acquis, leur disponibilité comme une obligation et leur engagement comme une évidence.

La reconnaissance ne se résume pas à des remerciements. Elle doit se traduire concrètement dans les rémunérations, les carrières, les effectifs et les conditions de travail.

LA CFDT REVENDIQUE :

- Une revalorisation significative des rémunérations indiciaires et indemnitaires ;
- Des grilles indiciaires réellement attractives et des déroulements de carrière cohérents ;
- Des plans de promotion et de requalification ambitieux, avec des postes effectivement ouverts et pourvus ;
- Une meilleure reconnaissance des fonctions, des compétences et des responsabilités exercées ;
- Des effectifs adaptés à la charge de travail et aux missions confiées ;
- Une véritable politique de formation et d'accompagnement des parcours professionnels ;
- Une meilleure prise en compte des personnels administratifs dans les décisions et les orientations ministérielles.

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS NE SONT PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT !

Ils ne demandent pas de privilèges. Ils demandent simplement la reconnaissance légitime de leur travail, de leurs compétences et de leur engagement au service de la Justice.

Sans personnels administratifs, pas de fonctionnement des services. Sans reconnaissance, pas d'avenir attractif pour ces métiers !

LA CFDT NE LES OUBLIE PAS. ELLE LES DÉFEND !

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Cfdt: PÉNITENTIAIRE